Saint-Prest environnement

Association loi 1901

Gasville/Oisème

SAINT-PREST, le 17 janvier 2018

Monsieur Philippe DURON
Président du Conseil d'Orientation des Infrastructures
Hôtel Roquelaure
244, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu répondre à notre demande de rendez-vous lors de votre visite à DREUX et CHARTRES le mardi 16 janvier 2018.

Votre planning ne vous a permis de ne consacrer que quelques minutes de votre temps pour nous écouter.

Je n'ai pas pu m'exprimer au nom de notre association et, sur vos conseils, je vous adresse ce courrier.

Nous sommes en plein accord avec tout ce qui a été dit par les intervenants mais nous tenons à souligner les points suivants :

Si la deuxième réserve des Commissaires Enquêteurs demandant de revoir un contournement de Chartres par l'Ouest pourrait nous satisfaire (nous n'avons aucune nouvelle de l'étude menée par la DREAL sur ce point), en protégeant le collège Soutine et les villages de Champhol, Gasville-Oisème et Saint-Prest nous maintenons notre position et sommes opposés à une mise en concession autoroutière car elle ne répond pas aux besoins des déplacements au quotidien.

SAINT-PREST GASVILLE/OISEME ENVIRONNEMENT
18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Tél. 06 86 68 20 62
Site internet www.stprest-environnement.org

Le Grenelle de l'Environnement, dans ses recommandations, disait qu' ***«il fallait prouver qu'il n'était pas possible de faire autrement »***, or à ce jour aucune étude sérieuse n'a été réalisée sur de possibles alternatives.

Ce que nous avons démontré dans le projet alternatif «MOB28 » élaboré par l'ensemble des associations, qui, de surcroît, évite de brader au concessionnaire les investissements routiers déjà payés par les contribuables.

La raison du manque de financement sur fonds publics, même si elle est avérée, ne doit pas autoriser à engager des coûts énormes pour les générations futures.

Nous ne savons toujours pas, aujourd'hui quel en sera le coût, que ce soit en terme de projet, de subvention d'équilibre ou de péage.

Notre Député Guillaume KASBBARIAN, après avoir étudié de façon approfondie le dossier a fait part de sa position et des nombreuses questions qu'il se pose, sans réponse à ce jour.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, et,

Vous prie de croire, Monsieur le Président, en mon profond respect.

Martine CARRÉ
Présidente

Copie Guillaume KASBARIAN

SAINT-PREST GASVILLE/OISEME ENVIRONNEMENT
18, les Hauts du Château 28300 SAINT-PREST
Tél. 06 86 68 20 62
Site internet www.stprest-environnement.org